

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2023\_008**

**Vote du compte administratif - Exercice 2022**

L'an deux mille vingt-trois et le seize mars, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Mostuéjouls, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Esther CHUREAU, Raymond FABRÈGUES, Gilbert FAUCHER, Christian FORIR, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Irène LEBEAU, Yves MALRIC, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Claude TRÉMOLET

Étaient représentés : François FOLCHER par Serge GRASSET, Catherine JOUVE par Gilbert FAUCHER, Madeleine MACQ par Irène LEBEAU

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 08 mars 2023

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 14	Pouvoirs : 3
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Le Président expose :

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par le Président.

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

Hors de la présence de Monsieur le Président, à l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

**Prend acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	17 833,34 €			25 822,20 €	17 833,34 €	25 822,20 €
Opérations de l'exercice	176 077,62 €	217 398,74 €	420 874,16 €	435 646,39 €	596 951,78 €	653 045,13 €
<b>TOTAUX</b>	<b>193 910,96 €</b>	<b>217 398,74 €</b>	<b>420 874,16 €</b>	<b>461 468,59 €</b>	<b>614 785,12 €</b>	<b>678 867,33 €</b>
Résultat de clôture		23 487,78 €		40 594,43 €		64 082,21 €
Restes à réaliser	131 264,36 €	183 838,35 €			131 264,36 €	183 838,35 €

TOTAL CUMULÉ	131 264,36 €	207 326,13 €		40 594,43 €	131 264,36 €	247 920,56 €
Résultat définitif		76 061,77 €		40 594,43 €		116 656,20 €

**Constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

**Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

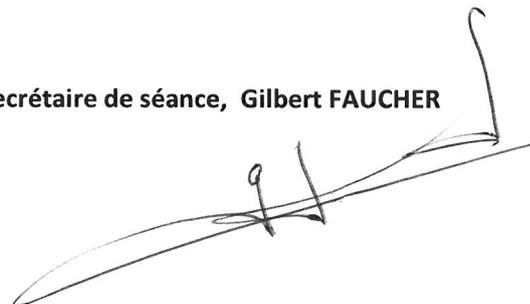
**Vote** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Mostuéjols, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le Président, Serge VÉDRINES**




**Le Secrétaire de séance, Gilbert FAUCHER**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 16/03/2023  
et publié ou notifié  
le 20/03/2023

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.